

La radio et l'aviation au service de l'artillerie pendant les manoeuvres de la 1re Division

Autor(en): **Tschumy / Mahler**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen**

Band (Jahr): **4 (1931)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-561651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PIONIER

Offizielles Organ des Eidgenössischen Militärfunkerverbandes (EMFV)
Organe offic. de l'Association fédérale des radiotélégraphistes militaire

Redaktion und Administration des „Pioniers“ (Einsendungen, Abonnements und Adressänderungen): Breitensteinstr. 22, Zürich 6 — Postcheckkonto VIII, 15666. — Der „Pionier“ erscheint monatlich. — Redaktionsschluss am 20. jeden Monats. — *Jahres-Abonnement*: Mitglieder Fr. 2.50, Nichtmitglieder Fr. 3.—. — *Druck und Inseratenannahme*:
Fachschriften-Verlag & Buchdruckerei A.-G., Zürich, Stauffacherquai No. 36-38

La Radio et l'aviation au service de l'artillerie pendant les manoeuvres de la 1^{re} Division.

Par le Major *Tschumy*, Cdt. Gr. Can. L. Auto 9.

Attaché au parti rouge aux récentes manoeuvres de la 1^{re} Division, le R. Art. Auto 5 de St-Maurice reçut comme première mission la protection de la ligne des avant-postes. Tandis que le Gr. 1 prenait position dans la région des Croisettes, le Gr. 9 (à 2 Btr. 17 et 18 de canons lourds auto) s'établissait entre Rovéraz et La Sallaz. La rapide avance de la Division lui permettait de se porter dès le 8 septembre à 1200 au nord-est de la Claie-aux-Moines.

Artillerie de Division dès le 8 au soir, le Gr. 9 se déployait près des Cornes de Cerf. Le 9 septembre le trouvait entre Châtillens et les Tavernes avec les P. C. en arrière à Essertes. A chaque bond, il avait déployé son réseau de fils, effectué des tirs de réglage et préparé des feux, mais il n'avait pas eu, à quelques occasions près, à entrer en action.

Dans l'après-midi du 9, l'insuccès de l'attaque de la 2^{me} Division sur Rue dictait à la 1^{re} Division rouge de nouvelles dispositions défensives. Sur l'ordre de la Br. Art. 1, les reconnaissances d'emplacement et de P. C. étaient envoyées à 17 heures, dans un terrain déjà occupé précédemment, tandis que pour récupérer matériel et personnel, les liaisons, sauf celles des Btr. à leur P. C., étaient retirées.

Aussitôt l'obscurité venue, les Btr. quittaient leurs emplacements et gagnaient, par des routes différentes et avec de grands écartements entre les pièces, la région ouest des Cornes de Cerf, où elles s'établissaient, la Btr. 17 près du cimetière de Forel, la Btr. 18 plus au nord, près de Praz-Péllisson. Le réseau téléphonique était rapidement posé, les lignes les unes après les autres, à cause du manque de personnel. Bien avant minuit, les cdt. de btr. pouvaient rallier le P. C. du groupe à Châtelan, à quelques centaines de mètres au nord des Cornes de Cerf, et y préparer les feux prescrits par le cdt. de groupe.

Le secteur à battre s'étendait en profondeur aussi loin que les trajectoires, et en largeur, du pont de Gilarens au village de Granges, ces deux directions étant différentes de plus d'un angle droit.

La tâche du groupe devait être sans doute, en premier lieu, le harcèlement des voies de communication et l'interdiction des passages de la Broye. Tâche bien facilitée par le fait que toutes les voies d'accès aux ponts de la Broye étaient très visibles des postes d'observation placés sur les pentes ouest, particulièrement dans la région d'Essertes. Le groupe pourrait donc remplir facilement sa mission, parce qu'il travaillerait dans un terrain connu, avec de bons P. obs. et des moyens de transmission complets. Mais cette tâche devait être rendue encore plus aisée, grâce à la collaboration de la radio et de l'aviation.

En effet, vers 23 heures, la Br. Art. 1 précisait la mission du groupe comme suit. Le groupe devait :

- a) Ouvrir le feu à toute demande de l'avion, selon code convenu, feux de harcèlement 5 à 8 min. cadence lente.
- b) Ouvrir le feu sur tout but justiciable de l'artillerie lourde aperçu des P. obs. dans le secteur de la Division.
- c) Le feu pourra éventuellement être mis à disposition des Br. inf.

P. C. Br. I. 1 Mollie-Margot.

P. C. Br. I. 2 Chez-Vuannaz.

Liaison avec les Br. I. 2 et 1 par Br. Art. 1.

A cet ordre était jointe une liste de feux à préparer, répertoriés par des lettres :

A. Pont de Gilarens.

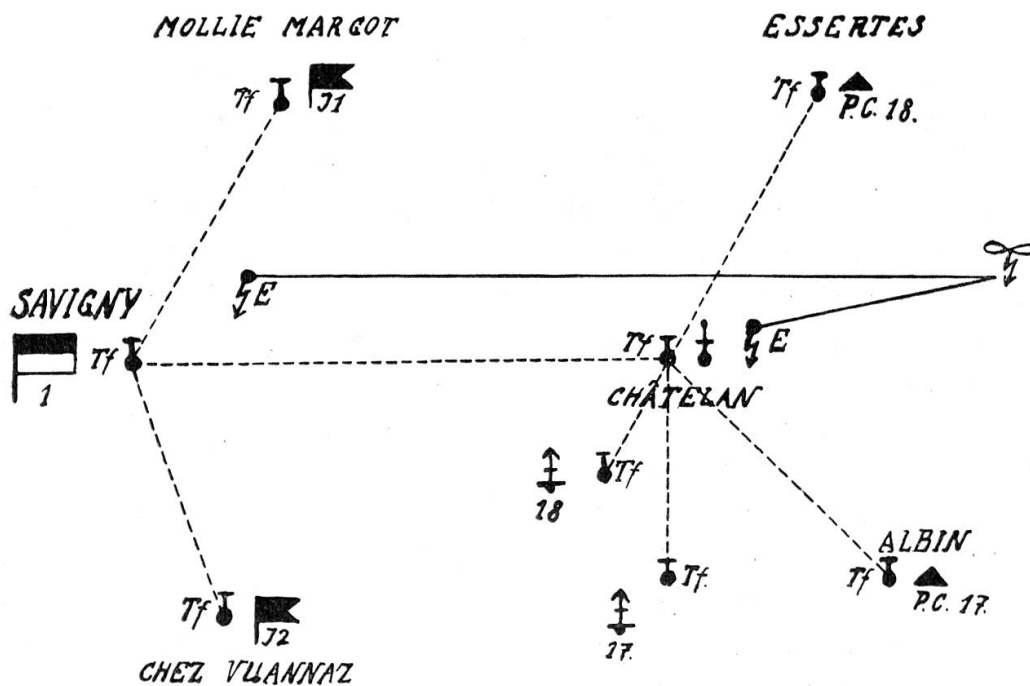
B. Pont de Châtillens, aval;

- C. Pont de Châtillens, amont;
- D. Pont de Palézieux-village;
- F. Pont sur Broye, route Palézieux-gare à Ecoteaux;
- L. Nœud de route Oron-la-Ville;
- K. Nœud de route Oron-le-Château;
- G. Nœud de route Chesalles;
- M. Pont sur chemin de fer Palézieux-gare.

Le groupe savait donc qu'il recevrait des demandes de feux d'observateurs d'avion, transmises par radio, mais sans connaître les détails de cette collaboration.

* * *

La nuit passa sans alerte. A l'aube, comme il sortait de la grange qui avait abrité, l'E. M., le cdt. de gr. se trouva en présence d'un officier de la Cp. Radiotg. 1.



Ici, le rapport de combat, malgré sa brièveté, donnera une idée de cette partie de l'action.

- 0545 oral Le 1^{er} lieut. Lüthy, de la Cp. Radiotg. 1, s'annonce avec un poste récepteur de radio.
- 0558 tf. Btr. occupées, prêtes pour le tir, feux à préparer inscrits jusqu'aux pièces; à ce moment-là, le réseau de liaison est le suivant: (Siehe Nachschrift.)
- 0600 oral Le poste radio annonce qu'il est prêt.

- 0602 tf. Orienté les P. obs. sur mission du gr. avec indication qu'ils seront avisés de l'ouverture des feux de harcèlement demandés par l'avion, pour leur ajustage. Ordre de fouiller sans cesse le terrain, particulièrement les voies de communication.
- 0610 radio Avion signale A (tir de harcèlement sur le pont de Gilarens).
- 0610 $\frac{1}{2}$ tf. Ordre à Bttr. 18 de tirer A.
- 0612 tf. Avisé P. obs. Essertes.
- 0616 Bttr. 18 ouvre le feu. (A l'extrême aile gauche du secteur; dans la suite, les ouvertures de feux seront beaucoup plus rapides.)

Après avoir marqué un temps d'arrêt jusqu'à 0700, les demandes de feux arrivaient ensuite au P. C. gr. avec une abondance qui ne permit presque jamais de toutes les satisfaire.

Le tableau ¹⁾ donne le détail de ces demandes de feux et des tirs effectués pendant les 3 heures où l'activité fut la plus grande.

L'examen de ce tableau montre que l'avion a fourni 15 demandes de feux par radio, tandis que les P. obs. du gr., placés dans des conditions d'observation très bonnes, avec des vues excellentes qu'on rencontre rarement aussi complètes dans le terrain, signalaient une quantité égale de buts. En réalité, les buts indiqués des P. obs. auraient été moins nombreux, l'attention de ces derniers devant être davantage retenue par l'observation et l'ajustage des concentrations demandées par l'avion.

Les demandes de feux de l'avion suffisaient à elles seules pour absorber toute l'activité du gr. Ces demandes étaient transmises avec une très grande rapidité: une minute au plus dès l'observation par avion jusqu'à l'ordre de tirer à la bttr. L'extrême simplicité de la désignation des buts, le choix des feux préparés avec inscription de ces feux jusqu'à la pièce et le service précis de la station ont contribué à cette rapidité.

Les buts désignés furent-ils bien justiciables de l'artillerie lourde? Les observations parallèles des P. obs. plusieurs fois concordantes, semblent le prouver. Mainte troupe en colonne de marche sur la route découverte, maint convoi arrêté au coin d'un bois auraient éprouvé le feu à leurs dépens. On n'aurait

¹⁾ Schéma des tirs. (Nicht geeignet zum Clichieren, weil zu gross. Red.)

pas parlé, avec pertinence, ce jour-là, du vide du champ de bataille. Le gr. a pu aussi plaquer sur le sol l'attaque débouchant des lisières d'Oron-la-Ville en direction des ponts de Châtillens. Il semble donc permis de dire qu'il remplit bien sa tâche de harceler l'attaque et de la dissocier. Deux gr. n'auraient pas été de trop pour accomplir à fond cette tâche.

On peut se demander si le même procédé n'aurait pas donné une activité beaucoup plus grande au gr. pendant les 2 premiers jours de manœuvres déjà. En particulier, l'artillerie lourde à portée convenable aurait pu rendre plus difficile à la Div. bleue le passage de la Broye dès le 8 à 1600, tandis qu'elle n'eut en réalité qu'une activité restreinte.

Par contre, pendant la dernière journée de manœuvre, le gr. eut la satisfaction, rare pour l'artillerie, d'être utilisé à plein rendement, grâce aux moyens judicieux qui lui furent fournis par la Br. Art. 1. Ses lignes téléphoniques eurent même à souffrir, par instants, d'un véritable embouteillage.

Il est à souhaiter que l'artillerie ait fréquemment l'occasion de collaborer avec l'avion et la radio, en manœuvres ou dans les cours de détail, pour le déclenchement ou le réglage des feux.

* * *

NACHSCHRIFT:

Der vorstehende Bericht zeigt ein interessantes Detail der Manöveraktion und beweist, welche wertvollen Resultate möglich sind durch gut vorbereitete Zusammenarbeit verschiedener Truppen. Im vorliegenden Fall fand in der Nacht zum 10. Sept. am Standort des Kdo.-Postens der Div. ein vom Tg.-Chef der 1. Div. kommandierter Rapport statt, an welchem teilnahmen:

Tg.-Chef 1. Div.;

Kdt. Flieger-Abt.;

1 Of. Stab Art.-Br. 1;

Funkerchef 1. Div. (Kdt. Funker-Kp. 1).

Diese Of. orientierten sich gegenseitig über ihre Aufgaben und die Möglichkeit einer rationellen Zusammenarbeit. Nach kurzer Besprechung ergab sich das Arbeitsprogramm, dessen Durchführung gut gelang.

Die Einfügung des Funkdienstes in die Verbindung zwischen Beobachter und Schiessleitung geht aus dem Bericht des Herrn Major Tschumy hervor. Ergänzend bemerke ich, dass

auch beim Kdo.-Posten der Div., welcher zugleich Standort des Stabes der Art.-Br. 1 war, ein Art.-Empfänger aufgestellt wurde. Der Sta.-Chef dieses Empfängers leitete jeweils jede Meldung des Flugzeug-Beobachters weiter an das Bureau des Nachrichtendienstes der Div., sowie an den Stab der Art.-Br. 1. Dadurch erhielten diese Kdo.-Stellen sehr wertvolle Meldungen über die Vorgänge an der Front, und zwar jeweils innert 1—2 Minuten nach der Beobachtung.

Ich bin vollständig einig mit Herrn Major Tschumy, dass nur solche *gemeinsamen Uebungen* die praktische Gelegenheit bieten, zusammen zu arbeiten, und — was sehr wichtig ist — nachher unter kriegsmässigen Verhältnissen zu kontrollieren, ob und wie diese Zusammenarbeit klappt.

Ich komme daher erneut zur Ueberzeugung, dass wir Funker zukünftig so oft wie irgend möglich Gelegenheit zu praktischer Manöverarbeit haben müssen. Nur dadurch werden sukzessive alle Of. und höhere U.-of. der Funkertruppe ihr technisches und taktisches Wissen anwenden und erproben können.

Hptm. Mahler, Kdt. Fk.-Kp. 1.

Der Landessender Beromünster.

Das etwa 700 Meter hoch gelegene Plateau «Walterswilerfeld», auf dem der Landessender Beromünster errichtet worden ist, befindet sich westlich des historischen Fleckens Beromünster und wird von der Kantonsstrasse Sursee-Münster in seiner Längsrichtung durchschnitten. Schon von Anfang an wurde diese Gegend wegen ihrer offenen und äusserst günstigen Lage als einer der besten Standorte für einen Grossender betrachtet. Auch die Bodenverhältnisse erwiesen sich als günstig, denn sogar in trockenen Jahreszeiten darf hier mit einer bedeutenden Wassernappe gerechnet werden. Die vorgenommenen Messungen hatten diese günstigen Voraussetzungen bestätigt, so dass Ende 1930 dieser Standort durch Ankauf von rund 5 ha Terrain gesichert wurde.

Das äussere Bild des Landessenders ist von zwei Gruppen beherrscht, dem Senderhaus und der Antennenanlage.